

LE SANG ET LE SOL

LES IMPLICATIONS SOCIOCULTURELLES DE LA SÉDENTARISATION CAS DES NOMADES AYT MERGHAD (MAROC)

AHMED SKOUNTI

Ahmed SKOUNTI a soutenu le 18 mars 1995 une thèse de doctorat nouveau régime en anthropologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales - Paris : *Le sang et le sol. Les implications socioculturelles de la sédentarisation. Cas des nomades Ayt Merghad (Maroc)*, 362p.

Le jury était composé de Lucette VALENSI (directeur de thèse), Jean-Loup AMSELLE (président), François POUILLON, Daniel NORDMAN, Raymond JAMOUS.

A. SKOUNTI est chargé de recherche à la Direction du Patrimoine (Ministère des Affaires Culturelles - Rabat).

Les études sur la sédentarisation des pasteurs nomades sont partagées entre les travaux descriptifs et les analyses normatives. Pour bon nombre d'entre elles, le XX^e siècle est, par excellence, le siècle de la "crise du nomadisme". En réalité, derrière cette crise, se profilent tous les changements et les bouleversements qu'ont connus les sociétés et les régions où cette forme d'exploitation du milieu a subsisté. C'est surtout à partir des années 1950 que cette crise a constitué un domaine vers lequel ont convergé la recherche scientifique et l'action étatique. Celles-ci ont éprouvé d'énormes difficultés à trouver un terrain d'entente. Face aux défis que les États naissants, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne devaient relever, un arsenal matériel et humain fut mis en place par les organisations internationales pour les aider à réaliser ce qui était considéré comme une nécessité, à savoir la fixation des nomades¹. De leur côté, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont mené des études, d'importance inégale, sur les sociétés pastorales nomades. L'objectif était de mettre en évidence les

mécanismes de leur fonctionnement en vue d'une compréhension rationnelle de cette crise et des moyens à déployer pour la résoudre. Selon les pays, les situations et leurs évolutions sont extrêmement variées. Cependant, tant les politiques de sédentarisation que le laisser-aller ont eu comme résultat la fixation des nomades, directe et accélérée dans les unes, indirecte et lente dans l'autre.

La sédentarisation devait ainsi conduire à la disparition des nomades, cette *humanité moléculaire* comme l'appelait J. Berque². L'élevage persiste pourtant et, au début des années 1990, la sédentarisation n'est plus une priorité dans les politiques étatiques.³ De même, l'on s'est aperçu que d'un point de vue économique, les anciens nomades ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation aux contraintes imposées par les mesures des nouveaux États, et l'on assiste à l'essor de systèmes économiques à "ressources multiples" au sein de la plupart des familles bédouines où le pastoralisme n'a conservé sa place que parmi d'autres activités⁴. La diversification des ressources des familles est tributaire du contexte large de sédentarisation, lui-même induit par une transformation globale des sociétés concernées.

Notre étude s'attache à examiner, à travers l'exemple des *Ayt Merghad* du Sud-Est marocain, le processus de fixation et ses implications socioculturelles.

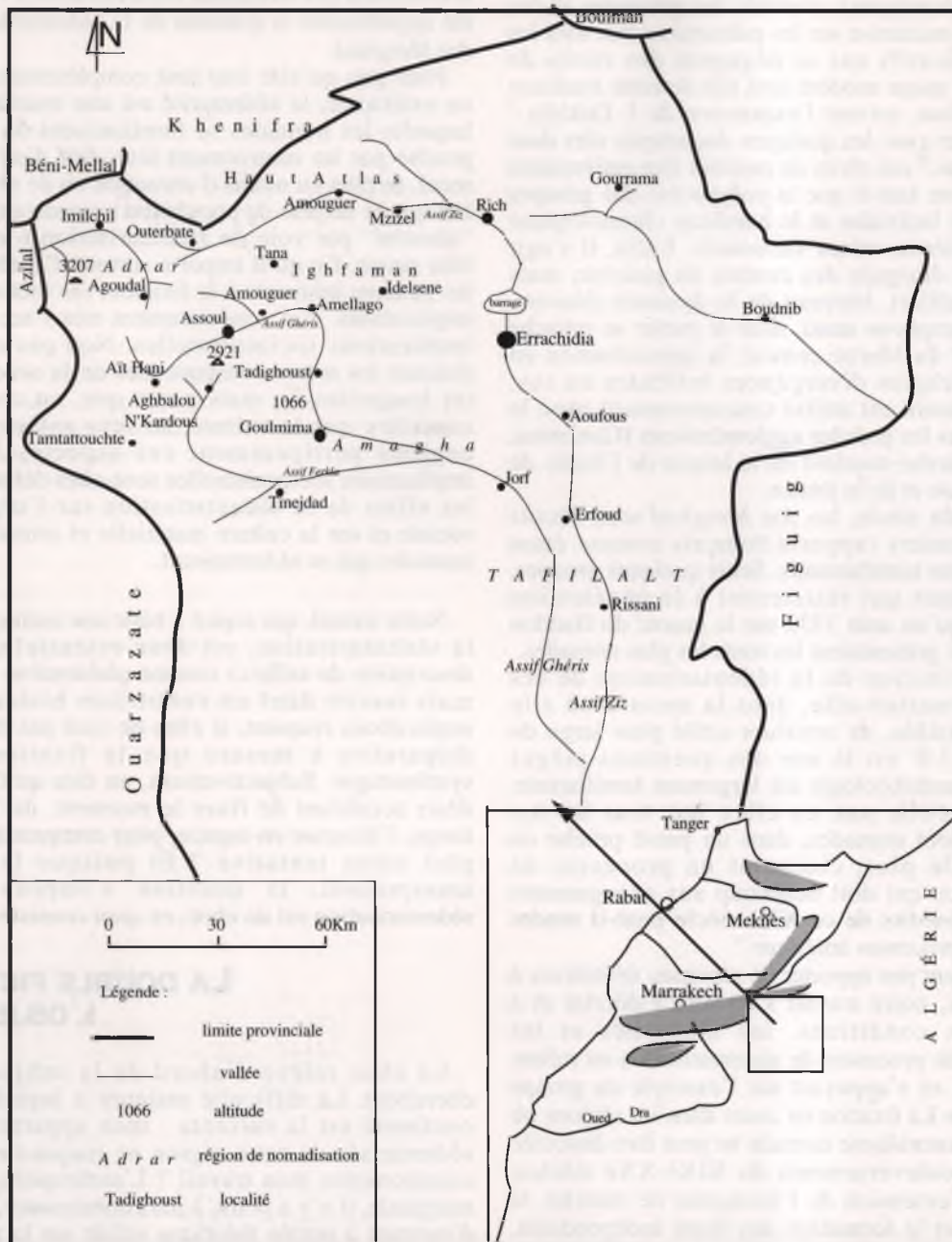
LES AYT MERGHAD : UN GROUPE, UNE RÉGION

Les *Ayt Merghad* occupent une portion du versant sud du Haut-Atlas central et oriental, à cheval sur les

palmeraies présahariennes et les sommets de la chaîne atlassique. La vallée du Ghéris constitue leur foyer central, mais il la débordent, au sud sur celle du Ferkla, à l'ouest sur celle du haut Dadès et au nord-est sur celles du Ziz et de la Haute Moulouya. L'ethnonyme n'est rien moins qu'un *emblème onomastique*, comme dirait Berque. Sur ce territoire, cohabitent, en effet, Noirs et groupes maraboutiques (*Chorfa, Igourramen*), tous sédentaires cultivateurs, et anciens transhumants ou nomades *Ayt Merghad* proprement dits, largement sédentarisés. Il convient d'ajouter un fond local ancien de Blancs sédentaires et de Juifs. Ceux-ci ont, sauf exception, quitté le pays

dans les années 1950 et 1960. L'ethnonyme, à défaut de restituer la diversité de la population, caractérise ici une région.⁵ Cette diversité s'enrichit d'une pluralité des terroirs (allant des premières dunes sahariennes aux sommets enneigés du Haut-Atlas oriental), des genres de vie et d'instructives micro-spécificités culturelles (culinaires, vestimentaires, cultuelles) et linguistiques.

En fait, ceux que l'on appelle les *Ayt Merghad* sont d'anciens transhumants ou nomades, selon les groupes, probablement *Sanhaja*, qui, selon les récits de mémoire, remontent à la région de la haute vallée du Dadès dénommée Imedghas. Le document le plus



Carte 1 : Province d'Errachidia. Vallée du Ghéris

ancien qui les mentionne est un pacte de protection *tayssa*, dont une copie a été produite par un marabout de Tazouka, localité de la banlieue d'Errachidia⁶. Ce document remonte au début du XVII^e siècle (1012 H/1603-04 J.-C.). Du foyer présumé de l'Imedghas, leurs groupes semblent s'être étalés vers l'est et le sud, protégeant les sédentaires ou occupant certaines vallées irriguées telles le Ghéris et le Ferkla. Ces mouvements participent du climat d'agitation du Sud marocain qui a entraîné, aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, la célèbre poussée sud-est – nord-ouest des tribus. Expulsions de certains groupes, partage des terres des vaincus avec les "protégés" (notamment les groupes maraboutiques), contrôle des pâturages et des points d'eau, mainmise sur les palmeraies, tels sont les traits significatifs qui se dégagent des récits de mémoire. Un usage modéré sera fait de cette *tradition orale par défaut*, suivant l'expression de J. Dakhlia.⁷ A les recouper avec les quelques documents sûrs dont nous disposons,⁸ ces récits ne peuvent être entièrement ignorés. Encore faut-il que la polyphonie des groupes ou même des individus et le handicap chronologique qui les caractérise soient surmontés. Enfin, il s'agit d'une région éloignée des centres du pouvoir, mais proche du Tafilalt, berceau de la dynastie *âlawite*. Région berbérophone aussi, dont le parler se rattache au *tamazight* du Maroc central, la spirantisation en moins et quelques divergences lexicales en sus. L'arabe marocain est utilisé concurremment avec le *tamazight* dans les grandes agglomérations (Goulmina, Tinejad) et l'arabe standard est la langue de l'école, de l'administration et de la justice.

Au début du siècle, les *Ayt Merghad* sont décrits dans les premiers rapports français comme étant majoritairement transhumants. Seuls quelques groupes, ceux-là mêmes qui résisteront à la pénétration française jusqu'en août 1933 sur le massif du Baddou (Haut Ghéris), présentaient les traits les plus nomades.

La reconstitution de la sédentarisation de ces groupes permettait-elle, dans la mesure où elle s'avérerait possible, de restituer celle plus large de l'ensemble ? C'est là une des questions-pièges auxquelles l'anthropologie est largement familiarisée. Ne suppose-t-elle pas, en effet, que tous les *Ayt Merghad* étaient nomades, dans un passé proche ou lointain ? De plus, comment un processus de sédentarisation qui doit beaucoup aux changements accélérés et inédits de ce XX^e siècle peut-il rendre compte d'un processus antérieur ?

Ne prétendant pas apporter de réponses définitives à ces questions, notre travail s'attache à décrire et à analyser les conditions, les modalités et les implications du processus de sédentarisation en milieu *Ayt Merghad*, en s'appuyant sur l'exemple du groupe *Ayt Aïssa Izem*. La fixation en cours dans les régions où prévalait le pastoralisme nomade ne peut être dissociée des grands bouleversements du XIX^e-XX^e siècles, notamment l'extension de l'économie de marché, la colonisation et la formation des États indépendants. Elle participe des changements qui ont affecté les sociétés en question. Cette dynamique, même

s'agissant d'éleveurs sédentaires, n'a pas toutefois retenu l'attention. Songeons à l'immuabilité des *Seksawa* de J. Berque⁹, relevée par P. Pascon¹⁰ et soulignée par A. Amahan dans un travail récent sur les *Ghoudjama* du Haut-Atlas.¹¹ C'est pourquoi la notion de *processus* est centrale dans le présent travail. Celles de *mutation* et de *continuité/discontinuité*¹² se lisent également en filigrane de la problématique adoptée. C'est en termes de crise de continuité du nomadisme pastoral, de sédentarisation, mais aussi de transformations de la société locale, d'interférences entre nomadité et sédentarité, de processus lents de nivellement des structures socioculturelles locales qu'a été appréhendée la question de la sédentarité en milieu *Ayt Merghad*.

Pour peu qu'elle leur soit complètement étrangère ou extérieure, la sédentarité est une manière d'être à laquelle les nomades se familiarisent de proche en proche par un mouvement lent, fait d'avance et de recul, de plus ou moins d'attraction ou de répulsion. Le fait que le surplus de population nomade a toujours été "absorbé" par voie de sédentarisation n'est pas une idée neuve. Ce qu'il importe surtout d'étudier, ce sont les facteurs inhérents à la fixation, ses modalités et ses implications. J'ai consciemment mis l'accent sur les implications socioculturelles. Non pas qu'il faille évacuer les autres conséquences de la sédentarisation (et lesquelles ?), mais parce que, au contraire, je considère que la culture, au sens anthropologique, englobe pertinemment ces aspects. Aussi, les implications socioculturelles sont-elles définies comme les effets de la sédentarisation sur l'organisation sociale et sur la culture matérielle et immatérielle des nomades qui se sédentarisent.

Notre travail, qui aspire à bâtir une anthropologie de la sédentarisation, est donc essentiellement une description de celle-ci comme phénomène d'actualité mais inscrit dans un continuum historique. Ses implications risquent, si elles ne sont pas étudiées, de disparaître à mesure que la fixation devient systématique. Subjectivement, on dira qu'il y a là un désir accablant de fixer le moment, de bloquer le temps, l'inverser en espace, pour comprendre. Y a-t-il plus vaine tentative ? Et puisque le choc est omniprésent, la question s'impose : si la sédentarisation est un choc, en quoi consiste-t-il ?

LA DOUBLE FICTION DE L'OBJECTIVITÉ

Le choc relève d'abord de la subjectivité du chercheur. La difficulté majeure à laquelle j'ai été confronté est la suivante : mon appartenance aux sédentarisés de cette région ne risque-t-elle pas de compromettre mon travail ? L'anthropologie y étant marginale, il n'y a point, à ma connaissance, au Maroc, d'ouvrage à portée théorique solide sur la position de *l'ethnologue chez-soi*. Depuis que l'anthropologie ne signifie plus seulement aller le plus loin possible à la

recherche de cultures en voie d'extinction, depuis que la recherche "ailleurs" n'est plus la norme,¹³ il est devenu impératif de penser la relation de l'anthropologue à sa propre société.

L'anthropologie, sous sa forme moderne, étant née en Occident, c'est en Occident aussi que la problématique de *l'ethnologue chez-soi* a été posée en premier. Ainsi certains chercheurs américains s'y sont attaqués de front. À la question de savoir si l'étude de sa propre société introduit une distorsion dans la définition de l'anthropologie ils répondent par la négative. En effet, la définition de cette discipline consiste dans l'étude des conditions humaines et sociales là où elles se trouvent¹⁴.

En France, certains ethnologues se sont également interrogés sur le rôle de l'ethnologue dans sa propre société et surtout sur les ponts nécessaires qui devraient s'établir entre l'anthropologie de l'Autre et l'anthropologie de Soi. Le titre de l'ouvrage réunissant les contributions des uns et des autres, en l'occurrence *L'Autre et Le Semblable*,¹⁵ résume à lui seul leurs préoccupations. L'ethnologie du domaine français qui reste *filles du folklore*, sans rompre avec celui-ci, aspire se doter d'appareils théoriques.¹⁶

Rien de tel au Maroc où la discipline, longtemps assimilée à l'entreprise coloniale, a été écartée du cursus universitaire. Science de la différence dans un pays où, au lendemain de l'Indépendance, la construction de l'identité nationale était assimilée à la promotion de l'Unitaire, l'anthropologie ne semble s'instituer que lentement.¹⁷ C'est donc vainement que l'étudiant s'intéressant à sa propre société chercherait dans les manuels un examen de la position de *l'ethnologue chez-soi*. La connaissance de cette anthropologie qui se développe dans les pays occidentaux sera, pour lui, un détour obligé. Nombreux sont les travaux, publiés ou non, que les Marocains ont consacré à leur pays, parfois même à leur région. Pourtant, peu d'entre eux¹⁸ ont soulevé la question du rapport à l'un ou à l'autre comme si cette recherche allait de soi.¹⁹

J'ai été confronté à la question de "l'ethnologue chez-soi" depuis les débuts de ma réflexion sur la sédentarisation des *Ayt Merghad*. L'enquête a fait pour ainsi dire écho au propos d'E. Morin : *Le terrain est monstrueux pour le chercheur (...), il n'est pas vraiment insulaire ; la recherche n'en sortira que boiteuse, comme d'un combat*.²⁰ Je dois dire qu'il n'a été, pour moi, qu'encore plus monstrueux, "un choc culturel" autre que celui que ressent un observateur étranger. Cette expérience s'est révélée comme un moment crucial et original à la fois. S'y mêlaient observateur et observé, dépaysement et intimité, distanciation et participation, enthousiasme et amertume. Renversant ainsi les pôles de *l'expérience croisée* dont parle P. Bourdieu²¹, l'ethnologue comprend autrement et la familiarisation et le déracinement. En somme, il est déchiré entre son aspiration à la reconnaissance par le

groupe de son nouveau statut et la réalité de son appartenance. Mais jusqu'où peut aller cette immersion ? Devra-t-on la freiner sous peine de ne produire qu'une *autobiographie collective* ?²² Mais, d'un autre côté, comme nous le rappelle E. Morin, *l'adhésion à l'objectivité est trop souvent liée au refoulement d'une subjectivité douteuse*.²³

LA SÉDENTARISATION : PROCESSUS, MODALITÉS, IMPLICATIONS

Portant sur les implications socioculturelles de la sédentarisation de nomades du sud-est marocain, notre travail dépasse largement le cadre de la problématique de la fixation. Celle-ci n'en constitue pas moins le centre de cette anthropologie de la sédentarisation à laquelle nous espérons avoir contribué. Il y a, à la base de ce parcours, une double interrogation sur le processus, les formes, les modalités et l'implication de la sédentarisation, d'une part, et sur le "choc" produit par la fixation, d'autre part. Elle nous a conduit à un examen synchronique et diachronique de la société locale des *Ayt Merghad*.

Il fallait, d'abord, présenter l'espace, la mémoire et les gens du pays pour situer les nomades dans leur contexte global, celui du Sud-Est marocain. Cette présentation permettait, en outre, de comprendre la prégnance du binôme *nomadité/sédentarité* qui tisse la trame de l'histoire et de la culture de cette région. Dans un deuxième temps, une description du nomadisme *Ayt Merghad*, d'après l'exemple *Ayt Aïssa Izem*, s'imposait. Un modèle de nomadisme alliant un parcours régulier et circonscrit, au besoin guerrier, à de grands déplacements occasionnels, obligatoirement pacifiques, nous semble en être la caractéristique originale. L'étude du nomadisme dans cette région du monde ne pouvait pourtant que réserver à la sédentarisation la place qui est la sienne. Il n'est nullement besoin de rappeler que mouvance et stabilité s'imbriquent, ici, jusqu'à la fusion : le nomade est autant consommateur de céréales acquises par voie d'échange que le sédentaire est, à quelque degré que ce soit, pasteur. À cela s'ajoute le mouvement de sédentarisation des nomades qui, d'une phase "active" (conquête des vallées irriguées) à une phase "passive" (fixation sous le poids de la sécheresse et d'une crise générale du nomadisme), participe du paysage et de la configuration de cette région.

Dans le Sud-Est marocain, l'examen des conditions de la crise du nomadisme pastoral devait permettre de faire ressortir des ruptures, des modes de conversion et des processus de fusion qui sont autant de figures de l'adaptation à la fixation.

Il y a eu différentes échelles de rupture. Et d'abord, dès la fin des années 1930, la fixation des parcours des nomades, la délimitation des territoires des groupes, l'application du régime forestier qui ne reconnaissait que les droits des riverains, l'instauration de la *Charte de la Transhumance* avec tout ce que cela suppose de contraintes administratives et leurs multiples répercussions sur les sphères économique, juridique et sociopolitique. Ensuite, la subordination des nomades à

des bureaux administratifs devait permettre un contrôle accru des mouvements. Le processus de sédentarisation fut pourtant lent. Il ne commença à prendre de l'ampleur qu'au lendemain de l'indépendance, quand, paradoxalement, l'obligation de cantonnement dans la zone "traditionnelle" de nomadisation n'eut plus de raison d'être.

Mais, derrière le processus lui-même, tout un ensemble de changements se profilait à l'horizon. Le plus important a sans doute été le déclin des solidarités entre les groupes et les familles comme réaction à la complexité de plus en plus grande de la société. Les relations verticales commencèrent à prendre progressivement la place des solidarités horizontales, d'autant plus que les notables des différents groupes s'étaient fixés. D'où un creusement significatif des inégalités et la tendance des plus aisés à confier leur troupeau en association aux plus pauvres.

Plus tard, les sécheresses des années 1980-85 et 1990-93 frappèrent lourdement l'équilibre fragile des pasteurs. La récurrence de la sécheresse au cours de l'analyse ne trahit point de notre part un quelconque déterminisme géographique ou climatique. Il a fallu en souligner la prégnance sans l'exagérer : elle n'est pas directement responsable de la sédentarisation ; elle a plutôt accéléré un processus largement en cours.

La conversion à l'agriculture constitue pour la majorité des nomades le mode le plus courant et le plus sûr – parce que le plus ancien – d'une sédentarisation sans heurts. Il s'agit là, pour reprendre la terminologie de Ph.-C. Salzman²⁴, de *l'alternative majeure de fixation*. Elle inclut diverses modalités que nous avons regroupées en trois types essentiels : la fixation familiale, la semi-fixation et la dispersion.

La fixation intervient progressivement et par étapes : achat de parcelles cultivées, construction de la maison, fixation de toute la famille. L'attrait de la sédentarité ne s'explique que par un désir d'éviter une perte brutale du troupeau ou de scolariser les enfants. Ce type concerne également et dans une large mesure les nomades qui, sous le poids d'une sécheresse, ont perdu leur troupeau. Au moment de leur fixation obligée, il ne possèdent pourtant pas de terre. Ces nouveaux paysans sans terre représentent à peu près 37% des sédentarisés dans les localités de Lborj Oujdid (Tadighoust) et d'Aguemmad (Goulmima).

La semi-fixation familiale constitue la modalité de sédentarisation la moins incertaine. En tant que stratégie, elle se base sur la diversification des ressources. C'est la raison pour laquelle elle revêt des formes diverses selon que les parents se fixent alors que l'un des fils mariés demeure sous la tente ou inversement. Tirant sa substance du troupeau et de la terre, répartissant la main-d'œuvre familiale entre la tente et la maison, cette modalité permet de minimiser les dégâts d'une sécheresse toujours imprévisible. Dans cette situation, la semi-fixation est induite et encouragée par les ressources d'un fils émigré ou engagé dans l'armée.

Enfin, la dispersion de la famille constitue l'une des conséquences de la sédentarisation. Elle est induite par

deux facteurs antinomiques : le mariage et le divorce. La famille nucléaire constituant la règle et la facilité de dissolution des unions matrimoniales étant grande en milieu nomade, on imagine aisément que la sédentarisation puisse entraîner l'éclatement des unités familiales dans l'espace.

À ces modalités majeures de fixation, vient effectivement s'ajouter la variable de l'espace. Selon qu'elle a lieu près d'une source, dans une petite ville ou qu'une nouvelle agglomération est créée, la sédentarisation entraîne une dispersion spatiale des familles et des groupes. Elle résulte de cet effort incessant d'adaptation dont font preuve les sédentarisés en l'absence de l'aide des autorités.

Le processus de sédentarisation étant largement entamé, la fusion dans la société locale ne tarde guère à se mettre en route. Elle suit les chemins inévitables de la scolarisation, de la fonction publique et militaire, de l'émigration. Du fait d'un retard d'à peu près une génération, peu de nomades avaient scolarisé leurs enfants. Seuls ceux de quelques familles sédentarisés totalement ou partiellement depuis au moins les années 1960 ont été inscrits à l'école. De ce fait, la fonction publique est très peu représentée dans leurs rangs. En revanche, la carrière militaire, n'exigeant pas de scolarisation préalable, a attiré un bon nombre d'entre eux. Cette intégration de l'armée est survenue au lendemain de l'éclatement du conflit du Sahara. Le rôle des jeunes militaires dans la fixation ou la semi-fixation des familles a été important depuis plus d'une décennie.

L'émigration est aussi l'une des conséquences majeures de la sédentarisation. Elle n'est pourtant pas propre, faut-il le rappeler, au seul milieu sédentarisé. Elle concerne en fait tout le monde rural au Maroc. L'émigration définitive est très réduite ; seule l'émigration temporaire reste assez bien représentée parmi les sédentarisés. Les travaux les plus effectués sont les moissons en haute Moulouya et la maçonnerie sur les chantiers des villes du nord-ouest

CONCLUSION

Conscient du fait que ces changements ne requièrent nullement la même signification selon les circonstances, les familles, les individus, les âges et les sexes, j'ai surtout essayé de voir en quoi la sédentarisation est un choc ou non. J'ai jugé pertinent, par exemple, de nuancer, dans le cas des *Ayt Merghad*, le constat que faisait L. Abu-lughod, à propos des *Awlad 'Ali* d'Égypte²⁵, qui semblent, selon elle, ne connaître aucune discontinuité dans le passage de la nomadité à la sédentarité. Pourtant, elle-même reconnaît, à titre d'exemple, que le travail des femmes sédentarisées est devenu marginal tant leur emprise sur le domaine traditionnel de la production leur a échappé du fait de la disponibilité de l'eau, de la substitution du gaz au bois de cuisine, de la simplification de la transformation des produits alimentaires et de la monétarisation des échanges. Leur dépendance vis-à-

vis des hommes n'en a été qu'encore plus grande²⁶. J'ai, pour ma part, montré que si opposition il y a entre la sphère de la femme et la sphère de l'homme, c'est aux dépens de celle-là qu'il convient d'en comprendre la signification.

Les expressions de la nomadité feront encore partie, pour un temps, de la culture locale. Ensuite, l'homogénéisation des manières de faire et de dire aidant, il faudra d'autres supports, des supports modernes, pour les préserver et leur garantir, à moins qu'elles disparaissent à jamais, la pérennité. Qu'il s'agisse, d'ailleurs, d'expressions nomades ou sédentaires, la continuité ne peut être garantie par les seuls moyens traditionnels. Traditions architecturales, mobilier ancien, littérature orale, etc..., un véritable travail archéologique et ethnologique devra être entrepris, d'un côté, pour découvrir des sites, entamer des fouilles et, de l'autre, pour fixer dans la course du temps quelques moments, quelques motifs de cette culture.

La culture locale *lato sensu*, en passe de "patrimonialisation", comme toutes les cultures dominées, devra sa pérennité à des supports modernes, c'est à dire des supports autres que ceux qui lui garantissaient jusque là la continuité. Si le nomadisme était condamné à s'éclipser, il ne faudrait pas que l'élevage disparaisse. La fixation "provoquée" des nomades, qu'elle soit directe ou indirecte, a toujours été, comme les travaux de recherche l'ont partout montré, un échec. Le sud marocain, où les terres de culture ont depuis longtemps atteint leur extension quasi-maximale par les moyens traditionnels, ne peut maintenir son équilibre face à l'augmentation de la population que par le maintien de l'élevage. Dans cette région aride et semi-aride, seul l'élevage extensif peut permettre une exploitation rationnelle des parcours. Si l'on doit passer à un élevage intensif sédentaire, se posera le problème du développement des cultures fourragères, dont la solution est tributaire de la capacité de mobiliser d'importantes ressources en eau.

AHMED SKOUNTI

NOTES

¹ Une liste des congrès, symposiums, groupes de travail et publications de ces organisations (UNESCO, OIT, OMS, FAO) est donnée dans SCHOLZ F.- *Nomadismus. Bibliographie*, Berlin : Das Arabische Buch, 1992, p. 43-52.

² BERQUE J.- Introduction in "Nomades et nomadisme en zone aride", *Revue Internationale des Sciences Sociales* (Unesco), XI,(4), p. 501-518.

³ BOCCO R.- "La sédentarisation des pasteurs nomades : les experts internationaux face à la question bédouine dans le Moyen-Orient arabe (1950-1970)", *Cahiers des Sciences Humaines* (ORSTOM), 26 (1-2), 1990, p. 97-117.

⁴ *Ibid.*

⁵ Sous la forme *Ait Morrhad*, le nom figure sur la carte routière et touristique du Maroc (Michelin, 1989, carte au 1/4 000 000).

⁶ Chef-lieu de province qui, après avoir porté les noms successifs de Imtghern, Ighrem-n-Ssouq et Ksar-es-souk (ce dernier étant le plus connu), a été dénommé Errachidia.

⁷ DAKHLIA J.- *L'oubli de la cité : la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*. -Paris : La Découverte, 1990.

⁸ Sur ces documents : MEZZINE L.- *Le Tafilalt*.- Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1987.

⁹ BERQUE J. - *Structures sociales du Haut-Atlas*.- Paris : PUF, 1955.- 470 p.

¹⁰ PASCON P.- *Structures sociales du Haut-Atlas ; suivi de Retour aux Seksawa/J. Berque et Paul Pascon*.- 2è éd.- Paris : PUF, 1978, p. 457.

¹¹ AMMAHAN A.- *Ghoujdama : changements et permanence*.- Thèse de Doctorat d'État, Univ. René DESCARTES Paris V, 1993, tome I, p. 24.

¹² Telles que définies in BALANDIER G.- *Sens et puissance*.- Paris : PUF, 1971.

¹³ R. Cresswell écrivait encore au milieu des années 1970 : "La science ethnologique est en quelque sorte la sociologie d'autres cultures que celle à laquelle appartient l'observateur" ; CRESSWELL R.- *Éléments d'ethnologie : 1. Huit terrains*.- Paris : Armand Colin, 1975 p. 54. On se remémore aussi la phrase de P. Rabinow : "I was going to Morocco to become an anthropologist" : RABINOW P.- *Reflections on Fieldwork*.- Berkley-Los Angeles : Univ. California Press, 1977, p. 1.

¹⁴ MESSERSCHMIDT D.A. - *Anthropologues at home in North America. Methods and issues in the study of one's own society*, Cambridge : Cambridge university Press, 1981, p. 310.

¹⁵ SEGALIN M., éd.- *L'Autre et le Semblable : regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*.- Paris : Presses du CNRS, 1989.- 240 p.

¹⁶ *ibid.*, p.9

¹⁷ Un Département d'anthropologie sociale a été ouvert à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine dès sa création à Rabat en 1986, soit trente ans après l'Indépendance.

¹⁸ La question a été soulevée dans l'introduction de la version anglaise de HAMMOUDI A.- *La victime et ses masques*.- Paris : Seuil, 1988 et dans HAJJARABI F.- *Les souks féminins du Rif central. Anthropologie de l'échange féminin*, Thèse de 3^{ème} Cycle, Univ. Paris VII, 1988.

¹⁹ A. Amahan, lui-même confronté à cette question écrit que l'un de ses soucis est "d'essayer de réduire constamment notre 'subjectivité sociale', car nous avons souvent, pour ne pas dire toujours, le sentiment d'écrire une sorte d'autobiographie collective' du groupe, ce qui soulève certains problèmes" in Ghoujdama : changements et permanence, op. cit, tome I, p. 16.

²⁰ Cf. MORIN E.- *Sociologie*.- Paris : Fayard, 1984, p. 178.

²¹ Cf. BOURDIEU P.- *Esquisse d'une théorie de la pratique*.- Paris-Genève : Droz, 1972, p. 156.

²² AMAHAN A., op. cit.

²³ MORIN E, op. cit., p.174.

²⁴ SALZMAN Ph. C., et alii, *When Nomads Settle. Process of Sedentarisation as adaptation and response*, New-York : Peager Publisher, 1980, p. 184.

²⁵ ABU-LUGHOD L.- *Veiled Sentiments. Honor and Poetry in a Bedouin Society*.- Berkley & Los Angeles : Univ. of California Press, 1986.

²⁶ *ibid.*, p. 73